

Soutien et Solidarité



L'association **AMB** – Amitié Madagascar Bretagne- créée en 2001 oeuvre à Madagascar dans le domaine de l'éducation, la santé, l'agriculture-élevage, l'eau, l'assainissement et l'écotourisme. L'accès à l'eau pour tous constitue un axe fort de son action.

AMB est une association loi 1901, signataire d'un accord de siège avec le gouvernement Malgache depuis 2004. La mission d'AMB est fondée sur le bénévolat et l'objectif prioritaire vise à agir concrètement partout où cela est possible pour améliorer les conditions de vie des populations.

AMB est présente sur toute la Bretagne de Brest à Rennes et de St Briec à Vannes. De plus l'association travaille en réseau avec AM Normandie – Ile de France – Réunion.




Les objectifs sont fixés tous les ans au cours de l'Assemblée Générale. **Les priorités sont définies conjointement avec les maires des communes malgaches concernées et la délégation AMB Madagascar chargée de la mise en œuvre du programme.** Deux zones sont particulièrement concernées : Tananarive la Capitale et ses environs et les communes rurales de la Côte Est en région Analanjirifo prioritairement

Le budget annuel est alimenté à hauteur de 60 % par les actions de soutien des membres tous bénévoles et à hauteur de 40 % par les subventions des collectivités pour l'eau .



Le bénévolat – principe fondateur – s'applique à tous les membres animés d'une même conviction : **les malgaches eux-mêmes doivent être les artisans de leur propre développement.**

À découper ----- et à retourner à A.M.B.----- accompagné d'un RIB-----

	ACCORD DE SOUTIEN REGULIER ▶ A.M.B. est plus facilement gérée et les rentrées régulières permettent de prévoir et d'anticiper. ▶ Je peux interrompre mon aide quand je veux et je ne me soucie plus du moment où je souhaite donner.	-A.M.B. - CCPLCL- BP 75 12 Bd des Frères Lumière 29260 - LESNEVEN
---	---	--

MANDAT de prélèvement SEPA en faveur d'AMB, CCPLCL- BP 75-12 Bd des Frères Lumière 29260 – LESNEVEN ICS: FR20ZZ647998
Référence unique du mandat:.....(vous sera communiquée dès l'enregistrement du mandat)

Je choisis de soutenir régulièrement les actions d'AMB par prélèvement mensuel de:
 5 € 10 € 15 € 20€ 30 € 50 € Autre.....€

Objet du mandat: **Soutien mensuel à A.M.B.** Type de paiement: Paiement récurrent

Mes coordonnées

NOM : Prénom:.....
Adresse:.....
Code postal: |_|_|_|_| Ville:.....

Compte à débiter: (joindre également un RIB)

IBAN (N° international d'identification du compte bancaire) |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
BIC (code international d'identification de votre banque) |_|_|_|_| |_|_|_|_|

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez A.M.B. (Amitié Madagascar Bretagne) à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'A.M.B. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Note: vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque

Fait à.....
Le: . . . / . . . / 20..
Signature:

▶ Pour recevoir régulièrement "la lettre aux adhérents" , bulletin de liaison d'AMB, j'indique mon adresse mail:@.....
▶ **Un reçu fiscal** vous sera délivré: vos dons vous donnent droit à une réduction d'impôts conformément à la législation en vigueur: actuellement 75% des sommes versées jusqu'à 521€uros, 66% au delà dans la limite de 20% du revenu net imposable.

*Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par A.M.B. Que pour la gestion de sa relation avec son adhérent. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus par la loi du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

NOS INTERVENTIONS

Quelques unes de nos réalisations :

Antanifotsy.

La cité scolaire avec collège et lycée (1400 élèves) ne comportait aucun point d'eau. Une source a permis l'installation d'un système gravitaire.

Ampasikely: 5 puits.

L'AEP a été réalisée en 2007 avec 25 Bornes fontaine.

Soanierana Ivongo: 7 puits.

1 puits par hameau ou par quartier,

CSB 1 Manakatafana:

La toiture du CSB a été rénovée. L'alimentation en eau du centre a consolidé des partenariats nouveaux avec la commune de Soanierana Ivongo.

Ecole primaire de Vohilava:

Construction d'un bâtiment comprenant 2 classes, un bureau-salle de réunion. Et création d'un puits et d'un bloc sanitaire

Collège Mini Pousse à Tananarive:

Formation pédagogique des enseignants. (Ile de la Réunion).
Création de deux salles de classes pour accueillir les enfants en difficulté.

Centre de promotion rurale de Mahaso:

Construction: réfectoire, cuisine, dortoir, sanitaires, salle de réunion et de formation

Renforcement du cheptel.

Mise ne place de taurergeries à proximité des parcs à zébus.
Concentration des troupeaux en zone de Mahaso.
Mahaso abritera la future laiterie.



PROVINCES
 1 ANTANANARIVO 2 ANTSIRANANA 3 FIANARANTSOA 4 MAHAJANGA 5 TOAMASINA 6 TOLIARA

Nos partenaires nous accompagnent



à découper -----

 <p>Amitié Madagascar Bretagne</p>	<h2>BULLETIN DE SOUTIEN</h2>	<p>CCPLCL- BP 75 12 Bd des Frères Lumière 29260 - LESNEVEN</p>
---	------------------------------	--

► Je souhaite soutenir les actions d'A.M.B. dans le domaine de l'éducation, la santé, l'agriculture-élevage, l'eau, l'assainissement .

► Je fais un don par chèque à l'ordre d'AMB :
de 20 € 40€ 80 € 150 €
ou à ma convenance €

Mes coordonnées

NOM :

Prénom:.....Adresse:.....

Code postal: |_|_|_|_| Ville:.....

► Pour recevoir régulièrement "la lettre aux adhérents" ,bulletin de liaison d'AMB, j'indique mon adresse mail:@.....

► **Reçu fiscal:** vos dons ouvrent droit à réduction d'impôts conformément à la législation en vigueur:actuellement 75% des sommes versées jusqu'à 521€uros, 66% au delà dans la limite de 20% du revenu net imposable-un don de 100€ vous coûte en réalité 25€ après déduction d'impôts.

Je remplis ce bulletin et le renvoie, accompagné de mon versement à l'adresse :
A.M.B. - CCPLCL- BP 75 – 12 Bd des Frères Lumière –
29260 LESNEVEN-

courriel: amitiemadagascarbretagne@orange.fr

Site internet: amitie-madagascar-bretagne.e-monsite.com

Don Régulier:voir au dos

Cadre réservé à AMB

Date :

Banque:

N° de chèque: